

Edito N° 209 par Evelyne Relion

L'année 2020 a été difficile avec un écho en moins, les visites annulées et actuellement un magazine dont il faut réduire le nombre de pages parce qu'il manque les annonces de manifestations mais aussi en raison de la réduction d'insertions publicitaires, il faut réduire les dépenses.

Ce magazine a été préparé une fois encore en comité de rédaction restreint, mais le comité de lecture en ligne a bien fonctionné avec des textes nous parvenant en général par informatique. À ce propos rappelons certaines règles : les auteurs sont priés de citer leurs sources et de ne pas dépasser les citations de 10 lignes en les mettant entre guillemets.

De plus il faut faire attention, en copiant des passages internet à bien supprimer les liens (les mots sont souvent en bleu) car lors de l'enregistrement ces mots peuvent disparaître ; ce qui est arrivé lors du précédent numéro.

Nous avons aussi le plaisir d'annoncer la mise en ligne des archives de l'écho.

En effet au bout de deux ans après la mise en ligne pour les abonnés numériques, le magazine de décembre-janvier 2019 sera archivé et offert à la lecture de tous. Et ainsi de suite...

Par contre la newsletter qui permet de relayer, les mois impairs, les annonces non parues, n'a pas eu raison d'être en raison de l'absence d'annonces de manifestations.

Exceptionnellement, un conseil d'administration aura eu lieu en visio-conférence le 23 janvier et l'Assemblée Générale se ferait peut-être par correspondance au mois de février ou en nombre restreint.

Prochain comité de rédaction le 19 février à Lamarche (si c'est possible, l'heure avancée en raison du couvre-feu).

« Soutenez l'association en adhérant - Voir p 31. »

